Vendredi 24 mai 1940
No 42

Administration
et Rédaction:
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces:

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

12e année — Le n° 10 ct.

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:

	Fr.
2 fois par semaine Mardi et Vendredi	6.—
1 fois par semaine le Vendredi	3.—
Assurance-accidents par année, pour 2 personnes	3.—
Bulletin Officiel	4.50

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

La grande bataille

L'inébranlable confiance des Alliés

Les journaux anglais expriment une confiance absolue en l'esprit de résolution de la nation. Celle-ci envisage avec un calme stoïque le déroulement des opérations. Les journaux sont convaincus que la victoire pourra être remportée grâce à une volonté farouche.

Le « Daily Telegraph » écrit entre autres que la déclaration du premier ministre français disant que la France combattra jusqu'à la dernière extrémité, trouve en Angleterre le même écho. Les deux grandes puissances, avec leurs empires coloniaux, ne sauraient en fin de compte être battues.

Une contre-attaque alliée en vue

Le « Times », dans son éditorial, escompte une prompte contre-offensive ayant un effet considérable sur la marche des événements. Et cela est probable, car des noyaux importants de forces françaises sont prêtes à attaquer de flanc. Il rappelle que Foch ne voulait pas laisser l'initiative à l'adversaire et disait que l'on est battu que quand on admet être battu. Ainsi put-il surmonter les tempêtes de 1918.

Le moral français, comme le moral anglais, est ferme et confiant. Le discours de M. Reynaud est comme un appel de clairon à la nation. Malgré le handicap de ces derniers jours, nous sommes toujours fermement décidés et nullement découragés.

* * *

Le communiqué français de mercredi matin mentionne qu'en Lorraine, l'ennemi ayant exécuté des tirs sur trois villes à l'arrière du front, les Français ont riposté sur trois villes à l'arrière du front allemand.

Cinq millions de réfugiés sous la mitraille

Au cours d'une conférence de presse, M. Roosevelt a déclaré qu'il s'adressait, par l'entremise des journaux, à l'opinion américaine pour qu'elle porte un jugement sur la guerre aérienne infligée aux colonnes des réfugiés sur les territoires de France et de Belgique.

Il a ajouté que 5 millions de femmes, enfants et vieillards fuyaient vers la France, le long d'un front de 400 km., employant toutes les routes possibles. La plupart, a-t-il fait remarquer, vont à pied ou en charrette et les avions ennemis les ont mitraillés.

La nouvelle méthode de guerre

Parlant des divisions cuirassées françaises, le critique militaire du « Temps » écrit ceci : « Les déplacements de nos grandes unités mécaniques peuvent se faire sans grandes difficultés, malgré l'encombrement des routes ou les destructions opérées sur celles-ci, puisqu'elles progressent aussi facilement sur de petits chemins et à travers champs que sur les larges voies de communication. Les avions volant bas sont sans action sur elles. Un char est bien difficile à atteindre par un bombardier opérant en piqué, parce qu'il ne craint que le coup au but et que sa grande mobilité lui permet d'échapper à ce danger. « Ce que l'on vient de dire s'applique évidemment aux chars d'assaut allemands et l'on conçoit que la concentration sur un front restreint de plusieurs milliers de ces engins prenne au dépourvu l'adversaire, quelle que soit la qualité et le nombre de ses propres chars d'assaut, forcément répartis sur divers secteurs.

Les tanks n'avancent pas seuls. Ils sont suivis de véhicules transportant des soldats et de canons à tir rapide. Les divisions cuirassées, se trouvant en flèche, sont naturellement exposées à être coupées si l'adversaire est en mesure d'agir sur leurs flancs. Il en résulte des flottements et une confusion qui rend extrêmement malaisée la conduite de la bataille, et c'est pourquoi un tableau d'ensemble de celle-ci est impossible à dresser.

Un gros problème est celui du ravitaillement en essence des véhicules motorisés. Selon une statistique d'origine américaine, les cent divisions allemandes engagées sur le front occidental brûleraient 6,670,000 gallons par jour (le gallon représente 4 litres 621) et l'aviation 1 million 920,000 gallons, soit au total 8,590,000 gallons, c'est-à-dire quatre fois plus que l'Allemagne ne peut s'en procurer. Les dépôts de carburants qui existaient aux Pays-Bas ont été détruits, dit-on. Combien de temps les réserves constituées à l'arrière suffiront-elles ? On sait que l'aviation alliée s'efforce et de détruire ces provisions et de paralyser les voies de communications.

C'est une chose complexe qu'une bataille moderne. Son sort peut se décider loin du théâtre des opérations, dit le chroniqueur de la « Revue ».

LA FRANCE EN DANGER

En moins de quinze jours, les Allemands ont effacé la Hollande de la carte et ils se sont rendus maîtres de la presque totalité de la Belgique. En présence d'une progression si rapide, tout le monde reconnaît enfin la force du Reich que nous n'avons jamais sous-estimée d'ailleurs. Parce qu'ici même nous avons sans cesse répété que l'armée allemande constituait une puissance redoutable — car elle s'était réorganisée et préparée depuis des années — on nous a traité de pessimiste. Les événements nous ont malheureusement donné raison. Et nous avons tout lieu de craindre que les surprises désagréables ne sont pas encore terminées pour la France, qui pourtant fera l'impossible pour rétablir une situation compromise.

Dans tous les cas, quand elles auront terminé leurs opérations en Belgique — ce qui pourrait avoir lieu avant longtemps — les troupes allemandes concentreront tous leurs efforts en vue d'une trouée définitive du front français. Pour l'instant elles essayeront d'empêcher la retraite vers le sud des armées qui luttent en Belgique et de les acculer à la mer. Pour cela, il leur faut consolider les positions qu'elles ont occupées dans la région de Saint-Quentin, Péronne, Arras, Amiens, et continuer leur avance jusqu'à Abbeville, où un communiqué du D. N. B. prétend d'ailleurs que ces détachements motorisés sont déjà arrivés.

En réussissant ce mouvement vers l'ouest, les Allemands ont remporté un succès de toute première importance. En effet, l'armée qui opère en Belgique, privée de tout secours, se verra forcée, ou de faire un embarquement difficile pour l'Angleterre, ou d'accepter les conditions du vainqueur.

Puis, maîtresses des côtes de la Belgique et de la Hollande, les forces allemandes ne sont plus qu'à 50 kilomètres du Royaume Uni ; elles auront alors la tentation de porter un grand coup à la nation qui fut pendant longtemps la maîtresse incontestée des mers et qui a vécu pendant des siècles en sécurité dans son splendide isolement. Un débarquement en Grande-Bretagne est-il réalisable ? On le dit. Dans tous les cas il n'est pas exclu qu'Hitler, qui paraît rechercher les décisions hardies, ne tente l'aventure. S'il est exact, comme Roosevelt l'a affirmé dernièrement, que les Allemands possèdent 24,000 avions, on se rend compte quelle masse de parachutistes peuvent être descendus en une seule nuit dans les abords de Douvres pour faciliter un débarquement. Sans doute, il faudra compter avec la puissante flotte de guerre de l'Angleterre, qui saura faire la police de la Mer du Nord. Pour l'instant, nous ne croyons pas qu'Hitler s'attaque à l'Angleterre. Quoi qu'il dise, l'ennemi avec lequel il devra particulièrement compter et qui pourrait lui réserver de grandes surprises, c'est encore la France. Tant que la France ne sera pas réduite aux abois, la guerre ne sera pas terminée. Et c'est bien pourquoi le Führer attendra avant de régler son compte à la fière Albion ; il dirigera auparavant vers le sud ses colonnes motorisées.

C'est en direction de Paris, puis de Verdun et de la Saône, au revers de la ligne Maginot, qu'il portera désormais tous ses efforts. Ses armées sont aujourd'hui à 100 kilomètres de la capitale, ce qui fait à peu près la distance de Brigue au Léman. La prise de Paris n'impliquerait d'ailleurs pas du tout la fin de la guerre ; elle pourrait même se faire sans qu'il s'ensuive un véritable désastre pour les armées françaises. Celles-ci pourraient se replier en manœuvrant, en territoire parfaitement connu, où elles auraient la facilité de harceler sans cesse l'ennemi, lui infligeant des pertes qui finalement consommeront sa ruine.

En 1812, Napoléon a atteint le cœur de la Russie. Il a pénétré en conquérant dans la ville de Moscou. Quelques jours après c'était la retraite, la défaite, l'anéantissement de toute son armée et l'annonce de sa chute prochaine.

La France n'est pas encore envahie au même point que la Russie en 1812 ; sa capitale est loin d'être aux mains de l'ennemi ; l'armée française n'est pas en déroute ; elle lutte héroïquement, conduite par un chef qui fut vainqueur dans toutes ses entreprises. Si elle n'a pas le puissant matériel de son adversaire, elle a des soldats qui ont un remarquable esprit de décision et une volonté farouche de vaincre.

Non, si les fautes commises par quelques chefs ont permis à l'ennemi d'avancer à marches forcées et de mettre le pays en danger, ce n'est pas la catastrophe. Au contraire, en ces jours tragiques où le territoire est envahi, il semble que, dominant la voix des tanks, des avions et des canons, s'élèvent les voix de Jeanne d'Arc et de Danton galvanisant les courages. Car c'est toujours en face du danger que la France est grande. Alors, elle oublie ses divisions, elle prend conscience de sa force et, soulevée par le souvenir de sa glorieuse histoire, cette noble nation se hausse jusqu'à l'héroïsme. En se sauvant elle-même, elle sauve aussi la civilisation, l'humanité. Cette fois encore elle ne faillira pas à sa noble mission.

La France ne peut pas mourir. « S'il faut un miracle pour la sauver », comme a dit Paul Reynaud, « le miracle se produira. »

Les jours qui vont suivre nous apporteront encore la nouvelle douloureuse de villes incendiées et bombardées, de soldats décimés, de populations impitoyablement mitraillées, d'une misère sans nom qui s'étendra à travers le pays.

Faudra-t-il désespérer pour autant ? Non, jamais ! Au contraire, rassemblons tout notre courage et tenons haut les cœurs. La civilisation chrétienne sortira de ce bouleversement renouvelée, épurée, régénérée.

C. L...n.

La situation

La progression allemande en direction de l'ouest s'est accentuée ces jours derniers, à tel point qu'un communiqué du D. N. B. annonçait mardi soir que les troupes motorisées avaient atteint Abbeville sur la Manche. Si tel était le cas, la situation serait grave pour les Alliés. En effet, les troupes franco-anglo-belges seraient encerclées dans le nord et il ne leur resterait plus alors que l'une de ces trois alternatives :

1. s'embarquer à destination de l'Angleterre ;
2. résister sur place jusqu'à l'épuisement ;
3. opérer une retraite vers le sud en coupant coûte que coûte la ligne ennemie qui s'étend jusqu'à la mer.

C'est à cette dernière alternative, il faut l'espérer, que se résoudra l'armée manœuvrant en Belgique. Car une attaque simultanée et combinée des troupes du sud et du nord doit avoir raison de la résistance allemande dans la région d'Arras, Amiens, Abbeville, Cambrai, où les éléments avancés hitlériens n'ont certainement pas eu le temps de s'établir solidement.

D'ailleurs, le communiqué français de jeudi annonce que la ville de Cambrai a été reprise et que les ponts sur la Somme ont été détruits. En ce moment, une bataille formidable se développe dans toute cette région où les forces franco-britanniques ont contre-attaqué.

A Rethel, les Allemands ont tenté en vain de franchir l'Aisne pour reprendre leur progression en direction de Paris.

Le général Corap, commandant en chef de la 9e armée française opérant dans la région de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, a été destitué, car de grandes fautes ont été commises. C'est ainsi que M. Reynaud a pu déclarer que dans le mouvement de recul on n'a pas fait sauter les ponts sur la Meuse. Le général Giraud, remplaçant le général Corap, aurait été fait prisonnier dès son arrivée sur le front avec tout son état-major, dit un communiqué allemand ; par contre, le service français d'information dément cette nouvelle.

Mardi dernier, à la séance du Sénat, M. Reynaud a exposé la situation ; celle-ci est désastreuse, a-t-il loyalement reconnu, et la patrie est en danger. Le président du Conseil a néanmoins terminé son discours en affirmant avec force que la France ne saurait être battue ; s'il le faut, un miracle s'accomplira pour la sauver.

Le nouveau chef de l'armée française, le général Weygand, s'est immédiatement rendu sur le front, et après sa tournée d'inspection il a déclaré : « Nous tiendrons le temps qu'il faudra, et si nous pouvons tenir un mois la victoire sera aux trois quarts acquise. »

Aux Etats-Unis, l'opinion évolue favorablement pour les Alliés. La livraison des avions sera accrue et accélérée ; les appareils seront expédiés en Europe par la voie des airs.

L'attitude de l'Italie inspire de nouveau de vives inquiétudes ; la tension est toujours plus grande, assure-t-on, entre ce pays et la Yougoslavie ; des concentrations de troupes ont lieu en Albanie où s'est rendu le comte Ciano ; la Roumanie mobilise ses réservistes ; d'autre part, on annonce que la Russie masse des divisions en face de la Bessarabie. Comme on le voit, le jour n'est peut-être pas éloigné où le conflit s'étendra à la Méditerranée et aux Balkans. A ce moment, la situation risque de devenir difficile pour nous...

Et pour terminer, rappelons qu'il y a exactement aujourd'hui 24 mai, vingt-cinq ans que l'Italie entrait en guerre aux côtés des Alliés. Mais c'était en 1915...

X.

Un peu de ciel bleu

Dans l'orage qui dévaste des territoires belges et français, l'ouverture de la 15e session de l'Institut international de l'agriculture, à Rome, en présence du roi-empereur et de toutes les délégations des 59 Etats membres, fit l'objet d'une cérémonie particulière, bien que passant au second plan des préoccupations du jour.

Après le discours d'ouverture, deux seuls orateurs ont pris la parole : le ministre Steward, délégué des Etats-Unis, et le professeur Laur, délégué suisse.

Ce dernier, après avoir affirmé que tous les peuples du monde aimeraient pouvoir cultiver leur terre dans une atmosphère de paix, a montré en exemple la Suisse qui, sur un petit territoire, permet la vie en commun de populations de langues, de religions, de coutumes diverses, mais qui sont toutes étroitement unies dans la même volonté de veiller à la prospérité et à la sauvegarde de leur nation. « Je crois, a poursuivi l'orateur, pouvoir affirmer que mon pays, la Suisse, jouit de la confiance et de l'amitié de tous les peuples, en particulier de ses voisins. »

Le roi d'Italie, qui prêta une grande attention aux paroles du délégué suisse, s'est entretenu avec lui, en lui exprimant toute son approbation.

Contre les défaitistes

Le gouvernement français fait remarquer que l'action des éléments motorisés allemands poussant, loin dans les lignes alliées, des reconnaissances isolées et qui sont vouées à la destruction, ne saurait justifier d'invraisemblables rumeurs sur les possibilités et sur l'avance de l'ennemi.

L'autorité militaire a ordonné de châtier de façon exemplaire ceux qui, sciemment ou inconsciemment, mettent en péril la faculté de résistance du pays et favorisent l'action de l'adversaire en propageant de telles rumeurs ou en les utilisant pour s'affranchir de leur devoir.

...et les espions

Du 11 au 20 mai 1940, les services de contre-espionnage belges, en collaboration avec les services anglais et français, ont opéré, en Belgique, plus de 200 arrestations d'agents des services de renseignements allemands travaillant contre la Belgique, l'Angleterre et la France. Tous avaient pour mission permanente d'épier les réactions du moral de l'armée et des populations. Certains avaient fourni à l'ennemi des indications sur les obstacles antichars dans la région des Ardennes. Ils seront jugés et châtiés sans délai.

Le général Giraud n'a pas été pris

Un communiqué du ministère français de l'information, daté du 21 mai, affirme que, contrairement aux affirmations de la propagande allemande, ni le général Giraud, ni son état-major n'ont été faits prisonniers par les Allemands.

Je l'aime de plus en plus!

Rien de surprenant à cela, Ka-Aba a le goût exquis d'un chocolat fin et se boit à toute heure. Ka-Aba apporte à l'organisme des éléments indispensables à son développement physiologique; aliment à la fois riche et substantiel, il stimule l'appétit. Et puis, ce qui a son importance: Ka-Aba ne constipe pas.

200 Gr. 85 Cts.

Ka-Aba
boisson des plantations
Aliment diététique au goût de chocolat
Café Hag S. A., Feldmeilen (Zürich)

CRÉDIT VALAISAN S. A.
AVENUE DU MIDI
COMPTE DE CH. II c 1089
SION
Contrôle permanent
CAISSE D'ÉPARGNE
3 1/4 % jusqu'à fr. 5000.- avec privilège léga
Obligations à terme à de très bonnes conditions
Prêts sous toutes formes

Lucien Nicolay
Agent d'affaires
Martigny-Ville
Téléphone No 6 14 28
Encaissements ● Achat
et vente d'immeubles et de terrains ● Assurances

La guerre motorisée

Comment les Allemands envahirent le nord de la France

M. Paul Reynaud a fait, mardi, devant le Sénat, une déclaration sur la situation militaire. Nous publions ci-après son discours. Comme en 1914, les Français se sont laissé surprendre par les armées d'un pays qui préparait la guerre et de formidables nouveaux engins de destruction depuis des années. Ils versent de nouveau un sang précieux pour la liberté du monde. Heureusement que dans les heures graves de son histoire, la France a toujours eu des hommes à la hauteur des circonstances. Voici les paroles prononcées par M. Reynaud :

Le Reich a attaqué la charnière du dispositif français

« La patrie est en danger. Le premier de mes devoirs est de dire la vérité au Sénat et au pays. Vous savez que les fortifications qui couvraient le pays pouvaient être divisées en deux parties, la ligne Maginot, allant de Bâle à Longwy, sur la frontière du Luxembourg, et la ligne de fortifications légères allant de Longwy à la mer. La Hollande, la Belgique et le Luxembourg ayant été envahis, l'aile gauche de l'armée française sortit de ses fortifications entre Sedan et la mer, et pivotant sur Sedan, elle se porta en Belgique sur la ligne allant de Sedan à Anvers et même à Bois-le-Duc, en Hollande. En face de cette situation qu'il avait prévue et escomptée, que fit l'ennemi ? Il déclencha une attaque formidable sur la charnière de l'armée française établie derrière la Meuse entre Sedan et Namur.

La Meuse n'était défendue que par des troupes peu nombreuses et ses ponts n'ont pas été détruits

» La Meuse, rivière difficile d'aspect, ayant été considérée à tort comme un obstacle redoutable pour l'ennemi, c'est la raison pour laquelle les divisions françaises qui étaient chargées de la défendre étaient peu nombreuses, donc étirées sur une grande longueur, le long de la rivière.

D'autre part, on avait mis là l'armée du général Corap composée de deux divisions moins solidement encadrées et moins entraînées, les meilleures troupes ayant été affectées à l'aile marchante en Belgique. Or, s'il est vrai que la Meuse est une rivière difficile d'aspect, c'est précisément parce qu'elle est difficile à défendre. Les tirs de flanquement par les mitrailleuses y sont impossibles. En revanche, les infiltrations sont faciles pour les troupes manœuvrières. Ajoutez à cela que plus de la moitié des divisions d'infanterie de l'armée du général Corap n'avaient pas encore atteint la Meuse quoique ayant un mouvement plus court à faire puisqu'elle était plus près du pivot.

Ce n'est pas tout. Par suite de fautes incroyables et qui seront punies, des ponts sur la Meuse ne furent pas détruits. Sur ces ponts passèrent les « panzerdivisionen » précédées d'avions de combat venant attaquer des divisions clairsemées, mal encadrées et mal entraînées pour des attaques. Vous comprenez maintenant le désastre. La totale désorganisation de l'armée « Corap ». C'est ainsi que sauta la charnière de l'armée française.

Une brèche d'une centaine de kilomètres dans le front

» Alors que dimanche j'arrivais au ministère de la guerre, je fus rejoint par le maréchal Pétain et le général Weygand. Quelle était la « situation » ?

Une brèche d'une centaine de kilomètres de largeur était ouverte dans notre front. Dans cette brèche s'engouffrait une armée allemande composée de divisions blindées suivies de divisions motorisées, qui, après avoir ouvert une large poche dans la direction de Paris, s'élançait à l'ouest vers la mer, prenant à revers tout notre système fortifié de la frontière franco-belge et menaçant les forces alliées encore engagées en Belgique à qui l'ordre de retraite ne fut donné que le 15 mai au soir. Avant-hier, une division cuirassée avait atteint la ligne de Quesnay, Cambrai, Péronne et la Somme jusqu'à Ham.

Depuis 48 heures, l'avance allemande se poursuit. Ce matin, à 8 heures, le commandement m'informait qu'Arras et Amiens étaient occupés.

La valeur morale de l'armée française n'est pas en cause

Comment en sommes-nous là ? La valeur morale de notre armée est-elle en cause ? Aucunement. Les combats qui se déroulèrent en Belgique, les premiers jours, le prouvèrent. La vérité, c'est que notre conception classique de la conduite de la guerre s'est heurtée à une conception nouvelle. A la base de cette conception, il n'y a pas seulement l'usage massif de divisions cuirassées, il n'y a pas seulement la coopération entre les divisions cuirassées et les avions de combat, il y a une volonté de désorganisation des arrières de l'ennemi par les raids en profondeur, par les parachutistes, qui, en Hollande, ont failli prendre La Haye et qui, en Belgique, se sont emparés du fort le plus puissant de Liège.

Il faut prendre des décisions immédiates

» Je ne vous parle pas de fausses nouvelles et d'ordres donnés par des branchements téléphoniques aux autorités civiles, par exemple, pour provoquer des évacuations précipitées.

Le Sénat comprend que de tous ces efforts de redressement qui s'imposent à nous, le premier est d'ordre intellectuel. Il faut penser à la guerre nouvelle qui nous est faite, et prendre des décisions immédiates. Cette surprise n'est pas la première que nous ayons subie, puis surmontée au cours de notre histoire. Au début de la dernière guerre, nous tînmes malgré l'infériorité qui résultait pour nous du manque d'artillerie lourde. Nous souffrîmes trop du petit nombre de nos mitrailleuses. Nous subîmes une grosse surprise de l'arme déloyale des gaz, et pourtant nous ripostâmes, nous nous adaptâmes, nous finîmes par dominer.

Il en sera de même aujourd'hui si chacun le veut, si chaque soldat comprend le rôle immense qui se joue, si chacun de ces ouvriers qui travaillent aujourd'hui douze heures par jour se courbe avec une passion farouche sur sa machine, sur son outil, si chaque homme et si chaque femme comprend la grandeur de l'heure que nous vivons. On commence à comprendre à l'étranger. Il y a au loin des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui commencent à comprendre que c'est d'eux-mêmes, que c'est de leur avenir qu'il s'agit. Que ne le comprennent pas trop tard les autres peuples.

Pétain et Weygand sont là

» Dans le malheur de la patrie, nous avons la fierté de penser que deux de ses enfants, qui auraient eu le droit de se reposer sur leur gloire, sont venus se mettre en ces heures tragiques au service du pays, Pétain et Weygand.

Pétain, le vainqueur de Verdun, un grand chef qui sut être humain, celui qui sait comment une victoire française peut sortir d'un gouffre. Weygand, l'homme de Foch, celui qui arrêta la ruée allemande quand le front fut crevé en 1918 et qui sut ensuite changer le destin et nous conduire jusqu'à la victoire. Je les remercie l'un et l'autre au nom de la France. Le général Weygand prit lundi son commandement. Il est aujourd'hui sur le champ de bataille. La conduite des opérations militaires relève de lui seul.

» Ce que je veux dire au Sénat, c'est que sur le plan de la conduite de la guerre, il existe entre le maréchal Pétain, le général Weygand et moi une communion totale. C'est un effort de salut public qui est entrepris. Le gouvernement a déjà pris ses décisions. Vous connaissez ses premiers actes. Aucune défaillance ne sera tolérée. La mort est un châtiment bien faible pour toute faute contre l'intérêt vital du pays. Alors que nos soldats meurent, il n'y aura plus de procédure dilatoire pour les traîtres, les saboteurs ou les lâches. Aucun intérêt particulier n'a plus la parole. Elevons-nous à la hauteur des malheurs de la patrie. Je vous ai dit la vérité, parce qu'elle seule peut nous sauver, nous donnant la force d'agir.

Nous avons confiance dans nos soldats. Ils seront dignes de leurs aïeux. Nos aviateurs se couvrent de gloire, et qu'il me soit permis ici de remercier l'admirable R. A. F. du concours total qu'elle prête à la France, à la fois dans son action sur le champ de bataille et sur les sources de ravitaillement de l'ennemi. Ces deux grands peuples, ces deux Empires unis comme un faisceau ne peuvent pas être battus.

« La France ne peut pas mourir »

La France ne peut pas mourir. Pour moi, si l'on venait me dire demain que seul un miracle peut sauver la France, je dirais : « Je crois au miracle, parce que je crois en la France. »

Le gouvernement britannique obtient des pleins pouvoirs

M. Attlee, lord du sceau privé, a informé mercredi la Chambre des communes que le gouvernement, vu la situation actuelle aussi critique, était contraint de demander que des pleins pouvoirs spéciaux lui soient accordés.

« Le gouvernement a la certitude, a dit M. Attlee, que le moment est maintenant venu de mobiliser toutes les ressources qui sont à notre disposition. Nous devons mettre toutes nos forces dans cette lutte. Nous ne pouvons pas savoir ce que nous apporteront ces prochaines semaines ou ces prochains jours. La vérité, c'est que nous nous opposerons à l'ennemi, comme le peuple britannique l'a fait dans le passé. Il est donc nécessaire que le gouvernement ait un contrôle total sur toutes les personnes et leurs avoirs, non seulement sur les personnes isolées, mais sur tous les individus, riches ou pauvres, travailleurs ou employeurs, hommes ou femmes. Ces pleins pouvoirs, je vous les demande cet après-midi. »

Il déclare que, selon la nouvelle loi des pleins pouvoirs, le ministre du travail aura le droit d'assigner n'importe quel service à n'importe quelle personne.

L'impôt sur les bénéfices sera de 100 %.

M. Attlee a conclu en ces termes :

« Je ne veux pas terminer avant d'avoir attiré votre attention sur le fait que tout ce que nous possédons : nos droits politiques, notre liberté de conscience et notre législation du travail, est aujourd'hui en jeu. Tout cela disparaîtra si nous ne battons pas l'ennemi.

* * *

En deux heures et demie ont été balayées des traditions séculaires qui, après avoir façonné le tempérament britannique, s'étaient incorporées si intimement à lui qu'il semblait simplement inconcevable qu'il en fût autrement et qu'on songeât à dissocier cet amalgame, écrit à ce propos la « Feuille d'Avis de Lausanne ».

Les déclarations pontificales

Le journal de gauche français « L'Ere Nouvelle » rend un légitime hommage au Pape :

« Comme Italien aussi bien que comme chef de l'Eglise, le Souverain Pontife apparaît très décidé à favoriser l'isolement moral du Reich. Aussi bien, depuis Pie XI, la papauté a-t-elle compris que l'esprit et les méthodes du chancelier Hitler représentaient pour la chrétienté un danger permanent. Aux condamnations dogmatiques ont succédé maintenant les condamnations politiques. A de certains moments, le Saint-Siège avait gardé une sorte de silence dont s'inquiétaient beaucoup d'esprits. Mais toute équivoque a, aujourd'hui, disparu ; et Pie XII semble appelé à suivre avec une fermeté grandissante l'inspiration de son illustre prédécesseur. Pour les catholiques, d'ailleurs pas plus que pour les démocrates, il n'est de compromis possible avec la négation et la violation systématiques de toutes les lois divines et humaines. »

Puxin
On obtient des légumes plus sains en employant L'ENGRAIS COMPLET LONZA

VALAIS

Arrêté du 20 mai 1940 sur la police des étrangers

Le Conseil d'Etat du Conton du Valais, vu l'arrêté du Conseil fédéral, du 17 mai 1940, modifiant les prescriptions sur la police des étrangers ; vu spécialement les dispositions de l'art. 1 de cet arrêté ; sur la proposition du département de Justice,

décide :

Article premier. — Il est interdit aux étrangers domiciliés dans un autre canton de pénétrer en Valais pour y faire un séjour de quelle durée que ce soit sans autorisation du Département de Justice.

Art. 2. — Les étrangers munis d'une permission d'entrée délivrée par la Police fédérale des étrangers ou d'un visa consulaire indiquant une localité du canton comme lieu de séjour sont dispensés de faire la demande prévue à l'article précédent.

Art. 3. — Ceux qui contreviennent aux dispositions mentionnées ci-dessus sont passibles des sanctions prévues à l'art. 23 de la loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers : ils peuvent, en particulier, être expulsés sans délai.

Art. 4. — Les étrangers établis ou en séjour en Valais ont l'obligation de s'annoncer sans délai au Bureau communal des étrangers du lieu de résidence.

Il est rappelé aux organes de police cantonale et communale l'obligation d'exercer un contrôle très strict.

Ils veilleront notamment à ce que tout permis de séjour et d'établissement soit muni de la photographie du détenteur de ce document.

Art. 5. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Ainsi arrêté en Conseil d'Etat à Sion, le 21 mai 1940 pour être publié au « Bulletin officiel » du canton.

Le Président du Conseil d'Etat :
K. ANTHAMATTEN.

Le Chancelier d'Etat :
R. De PREUX.

Main-d'œuvre agricole

Le Conseil d'Etat du canton du Valais vient de porter l'arrêté suivant :

Article premier. — Il est institué un service cantonal de la main-d'œuvre agricole, dont les compétences et les attributions sont réglées par les dispositions de l'ordonnance du département fédéral de l'Economie publique.

Art. 2. — Les administrations communales ont l'obligation d'instituer dans chaque commune un service qui s'occupera spécialement de l'affectation de la main-d'œuvre agricole.

Art. 3. — Le service communal a, entre autres, les attributions et les pouvoirs suivants :

a) Organiser l'affectation de la main-d'œuvre agricole dans les limites de la commune et surveiller son exécution ;

b) Tenir le contrôle de la main-d'œuvre assignée en vertu de l'ordonnance fédérale sur le service obligatoire du travail ;

c) Faire rapport au Service cantonal, lorsqu'il y a pléthore ou pénurie d'auxiliaires agricoles dans la commune ;

d) Organiser l'emploi des animaux de trait et des tracteurs dans la commune ;

e) Prendre toutes les dispositions utiles pour assurer l'exécution des travaux agricoles les plus urgents sur le territoire de la commune.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté sont passibles des peines prévues par les ordonnances fédérales sur le service obligatoire du travail et par l'arrêté du Conseil fédéral sur l'extension de la culture des champs.

Art. 5. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur et le Département de l'agriculture est chargé de son exécution.

A propos de ravitaillement

Le ravitaillement du pays revêt, actuellement, une grande importance et les autorités y vouent tous leurs soins.

Mais la ménagère songe-t-elle qu'elle peut aussi contribuer à faciliter notre ravitaillement ?

En effet, si elle effectue ses achats au comptant, elle permet au commerçant (qui peut ainsi disposer de son argent) de compléter ses stocks. De plus, il pourra, à son tour, payer ses fournisseurs au comptant et ces derniers s'assureront de la plus grande quantité possible de marchandises.

Vous conviendrez qu'en ce moment, compléter les stocks est une très sage mesure. C'est pourquoi nous sommes persuadés que chaque ménagère prendra la résolution de payer ses achats **AU COMPTANT,** puisqu'elle contribue par là au bon fonctionnement du ravitaillement du pays. Ucova.

A la population catholique du Valais

Son Excellence Mgr l'évêque de Sion a ordonné que le dimanche 26 mai crt. soit célébré d'une façon toute particulière et consacré à des prières pour la paix, dans notre diocèse.

Le Conseil d'Etat du Valais, désireux de rehausser cette manifestation, a décidé de participer officiellement à la procession à Notre-Dame de Valère.

Il est donc fait un appel pressant et chaleureux à toute la population valaisanne et aux autorités, de répondre, dans la mesure du possible, au vœu de Mgr l'évêque du diocèse et de supplier le Dieu Tout-Puissant qu'Il épargne à notre pays les horreurs de la guerre.

K. Anthamatten, Président du Conseil d'Etat.

Honneurs militaires

Une très nombreuse assistance a accompagné dimanche à sa dernière demeure, à Leytron, M. Alphonse Cheseaux, décédé à l'Hôpital de Martigny, d'une pneumonie contractée au service militaire. M. Cheseaux avait été mobilisé le 11 mai. Il n'avait que 32 ans. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge. La musique d'un bataillon de couverture frontière et une section militaire ont rendu les derniers honneurs au disparu qui fut un bon citoyen et soldat.

En congé

Pour donner à la salade plus de vigueur,
Prenez de la Thomy, pleine de saveur!
MOUTARDE Thomy

MARTIGNY

Cartes de denrées pour juin

Les cartes de rationnement du mois de juin 1940 seront délivrées au greffe communal les jours et heures ci-après :

lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 mai 1940, de 9 à 11 heures, et de 14 à 15 h. L'Administration.

Cinéma pour enfants

Une matinée pour enfants aura lieu dimanche à 17 h. à l'ETOILE. Au programme : Mickey et Bouboule dans **Famille nombreuse.**

SUISSE

La Croix-Rouge internationale étend son activité

On sait qu'au cours de la guerre 1914-1918, notre pays a organisé le rapatriement des grands blessés et grands malades provenant des régions ravagées par la guerre. Des centaines de milliers de personnes ont traversé notre territoire, environ 67,000 prisonniers allemands, français, anglais et belges ont trouvé asile chez nous. Dès le début du conflit actuel, la Suisse s'est mise en devoir de reprendre sa tâche humanitaire. Le Comité international de la Croix-Rouge s'est mis en rapport avec les autorités fédérales et avec les Etats belligérants en vue d'accueillir en Suisse les prisonniers de guerre dont la santé ou les blessures exigent des soins spéciaux. Des commissions médicales vont partir pour désigner le prisonniers blessés ou malades qui seront rapatriés chez eux à travers la Suisse ou internés sur le territoire de la Confédération. C'est le comité international qui désignera les médecins neutres qui doivent faire partie de ces commissions.

En ce moment, deux de ses délégués, MM. les Drs Marcel Junod et Roland Marti, sont en Allemagne où ils sont en contact avec les autorités et visitent les camps de prisonniers militaires et internés civils. Ils se rendront ensuite en Pologne et en Norvège. D'autres représentants du comité sont partis récemment pour la France aux mêmes fins.

Les sections de recherches sur les civils de l'agence centrale des prisonniers de guerre à Genève ont commencé leurs enquêtes au sujet de personnes de nationalité hollandaise, belge et luxembourgeoise ; elles ont déjà reçu un certain nombre de demandes. Ces nouvelles sections s'ajoutent à celles qui, depuis le début des hostilités, travaillent pour les nationalités allemande, britannique, danoise, égyptienne, française, norvégienne et polonaise.

Enfin, l'agence centrale des prisonniers de guerre vient d'ajouter à ses sections déjà existantes des sections belge et hollandaise. Elle vient de recevoir télégraphiquement de Berlin les premiers renseignements sur des prisonniers belges et hollandais.

Echange de prisonniers

Mardi ont passé en gare de Cornavin, à Genève, 90 prisonniers civils français qui avaient passé la nuit à Berne venant de St-Margrethen et 65 prisonniers civils allemands de Lyon. Le convoi français était composé presque entièrement de femmes et d'enfants, tous faits prisonniers à Varsovie. Ils attendaient à Stuttgart leur retour au pays depuis trois mois. Le convoi allemand comptait aussi de nombreuses femmes et enfants. L'accueil aux prisonniers civils en gare de Cornavin fut très chaleureux. Une collation leur fut offerte. A 13 h. 30, les Français prirent le départ pour Lyon tandis que les Allemands, qui étaient arrivés à Genève à 13 h. 50, repartaient à 17 h. 30 pour continuer leur voyage sur Schaffhouse. Les consuls de France et d'Allemagne avec des membres de leurs colonies, étaient présents à la gare à l'arrivée des trains.

A ce propos, le Département politique communique :

Mardi à 13 heures se sont croisés à Genève deux convois composés l'un de 90 ressortissants français rapatriés d'Allemagne et l'autre de 65 ressortissants allemands rapatriés de France à travers la Suisse. Cet échange a eu lieu en vertu de l'accord franco-allemand pour le rapatriement des internés civils. Les convois, qui avaient été annoncés à l'avance au Département politique, ont été acheminés à leur destination par les soins du Service sanitaire de l'armée et des Chemins de fer fédéraux.

Quand on verra que la justice n'est pas un vain mot chez nous, quand l'humble citoyen saura le grand souci qu'on a de lui, il aimera toujours mieux son pays, et la patrie sera toujours plus forte.

Ruchonnet.

Soyez économe dans votre ménage, mais ne perdez pas de vue votre bien-être physique. N'engagez vos forces qu'à bon escient; votre santé est le plus précieux de vos biens. Ménagez votre cœur et vos nerfs en buvant du Café Hag.

CAFÉ HAG, la marque du connaisseur — SANKA-BRÉSIL, le meilleur parmi les moins chers

BERNE

Un étrange accident

Lundi soir, un employé fédéral manipulait son fusil d'ordonnance. Il enleva le magasin et ne vit pas qu'une cartouche y était restée. Quand il pressa sur la gâchette, un coup partit, traversa le plancher et vint atteindre un homme dormant dans son lit à l'étage en dessous. Le médecin ne put que constater le décès.

BIBLIOGRAPHIE

La Kugler-Revue

Le dernier numéro de **Kugler-Revue** vient de nous parvenir sous une fraîche couverture de couleur printanière, et, au plaisir que nous avons pris à parcourir la publication de la grande fonderie et robinetterie de Genève, nous imaginons l'intérêt que les gens de la partie doivent porter à cette plaquette richement illustrée et présentée avec un rare bon goût.

Au surplus, en dehors des articles techniques, la **Kugler-Revue** offre un agréable « courrier des installateurs », une chronique artistique, une rubrique inédite sur les nouvelles constructions équipées avec la robinetterie Kugler, un éditorial fort bien fait et une très copieuse revue de presse où des textes français ou traduits de l'italien, de l'anglais et du hollandais nous donnent de remarquables aperçus sur la lutte contre les taudis en Hollande, sur la future Exposition de Rome, etc.

En bref, **Kluger-Revue** est une publication de choix, contenant des articles aussi variés qu'instructifs, et dont la mise en page est vraiment parfaite.

Cette belle revue fait grand honneur à son créateur, l'avisé conseil en publicité qu'est M. L. Scheidegger de Genève, davantage connu de nos lecteurs sous le pseudonyme d'Elès. W. St.

Ordinairement, au camp des Suisses, il y a une fort grande tranquillité, et les uns aiment les autres comme si c'étaient leurs frères ; et quand ils seraient les plus grands ennemis du monde, néanmoins, pour le bien et le repos de leur patrie, ils renoncent à leurs querelles particulières. Simier (1530-76).

TRIBUNAL FÉDÉRAL

A propos de renseignements fournis à l'étranger

Le comptable, S., domicilié à Bâle, adressa vers la fin de l'année dernière une lettre au bureau des douanes de la gare du Reich, à Bâle, où il disait que le club des skieurs Skylla, de Bâle, qui avait loué un chalet sur territoire badois, introduisait chaque samedi dans le Reich, par contrebande, du sucre, du thé, du café et autres vivres, revendus ensuite aux hôtes allemands du chalet. Le produit de la vente était ramené en Suisse. La lettre contenait aussi les indications sur certaines personnes appartenant au club : le président, un Suisse, apportait au chalet des journaux suisses interdits en Allemagne, un autre membre, Allemand celui-là, domicilié à Bâle, avait fourni à l'autorité suisse des indications sur le parti national-socialiste suisse (Volksbund) du major Leonhardt. La lettre était signée : « Au nom de l'Union contre les Juifs et les accapareurs : Meyer. »

Or, il existe deux bureaux de douanes à la gare allemande de Bâle, l'un allemand, l'autre suisse. La poste suisse délivra la lettre au bureau de douanes suisse, qui la transmit au procureur général de Bâle-Ville.

S. faisait partie depuis longtemps du club de skieurs qu'il signala à l'autorité allemande. Les membres de ce club s'étant disputés, S. fut exclu et voulut ainsi se venger. La personnalité de l'auteur de la lettre fut vite identifiée.

Le ministère public fédéral porta plainte contre S. pour infraction à l'arrêté fédéral tendant à la garantie de la sûreté de la Confédération du 21 juin 1935. L'art. 2 de cet arrêté est ainsi conçu : « Celui qui aura pratiqué sur le territoire suisse, dans l'intérêt d'un gouvernement, d'une autorité, d'un parti étrangers ou d'un autre organisme semblable de l'étranger et au préjudice de la Suisse ou de ses ressortissants ou habitants, un service de renseignements relatifs à l'activité politique de personnes ou d'associations politiques, ou qui aura organisé un tel service, — celui qui aura engagé autrui dans un tel service ou favorisé celui-ci, sera puni de l'emprisonnement. Dans les cas graves, le juge pourra prononcer la réclusion. Sera en particulier considéré comme cas grave, le fait d'avoir incité à des actes propres à compromettre la sûreté intérieure ou extérieure de la Confédération ou d'avoir donné de fausses informations de cette nature. »

Le Département fédéral de justice et police décida que le cas serait déféré aux autorités de Bâle-Ville. Le Tribunal pénal de Bâle-Ville, en novembre 1939, condamna S. à trois mois d'emprisonnement pour infraction à l'arrêté fédéral du 21 juin 1935. S. introduisit un recours auprès de la Cour de cassation pénale fédérale.

La Cour de cassation a déclaré le recours non fondé.

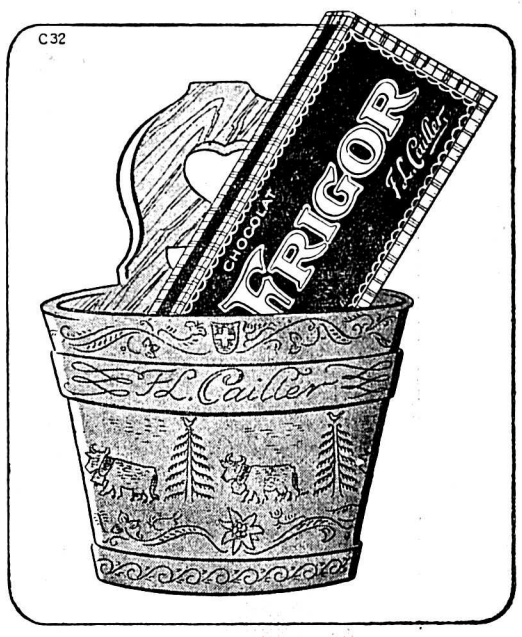

Mise en garde

La Compagnie des forces motrices d'Orsières fait connaître au public que, par odre du Général, les usines, les lignes électriques et toutes les installations de cette société seront surveillées par du personnel armé. Ce personnel a l'ordre de tirer sur toute personne suspecte après une seule sommation. En conséquence, la direction de la Compagnie des forces motrices d'Orsières prie le public de s'abstenir de circuler à proximité de ces installations.

« L'Illustré »

« L'Illustré » du 23 mai (No 21) présente toute une série de photographies se rapportant aux hostilités sur le front occidental. Les mesures qui ont été prises en Suisse, en relation avec les événements extérieurs (remise des armes par les étrangers, contrôle des autos) sont illustrées par plusieurs vues. D'autres pages sont consacrées à diverses activités de notre pays, l'exploitation des mines de fer en Valais, la transformation des grandes villes romandes, les heures paisibles de la Fête-Dieu en Valais, ainsi que l'entraînement de notre armée. Enfin, à côté des actualités suisses, nous trouvons encore dans ce numéro des échos du vaste monde et la page du cinéma.

Mondanité

Maman va emmener Bob en visite.

— Qu'est-ce que tu préfères, maman chérie, que je mette des gants ou que je me lave les mains ?

CINÉMA

A l'Etoile : Prolongation des « Aventures de Marco Polo »

Etant donné le vif succès obtenu par **Les Aventures de Marco Polo,** interprété par le sympathique acteur américain Gary Cooper, l'ETOILE donnera 3 représentations supplémentaires de ce film d'action si palpitant : ce soir vendredi, à 20 h. ½ ; demain samedi, à 18 h. 50 précises pour les militaires, et à 21 h. pour le public.

Au Corso : Deux films d'action

Attention à l'horaire des séances. Ce soir, vendredi, 2 séances : à 19 h. pour les militaires, à 21 h. pour le public ; demain soir samedi, à 20 h. ½, dimanche à 14 h. ½ et 20 h. **précises,** le CORSO vous présentera 2 films d'action. **Recherché par la police** et **Le Mystérieur Pilote démasqué,** la suite et fin de **L'Ile des Rayons de la Mort.**

Dimanche soir : train de nuit à 22 h. 36. La séance commence à 20 h. très précises pour se terminer à 22 h. ¼.

Dimanche grande journée du rire à l'Etoile

Dimanche, à 14 h. ½ et 20 h. précises, l'ETOILE redonnera le joyeux vaudeville militaire : **Famille nombreuse,** avec Georges Milton (Bouboule). Dans ce film, vous retrouverez toute la jovialité, tout l'entrain du sympathique « Bouboule » du « Roi des Resquilleurs ». Georges Milton interprète dans ce film deux rôles.

Ce sont deux heures de saine et franche gaîté.

Mille aventures comiques à pleurer de rire.

Une pinte de bon sang.

Dimanche, à 17 h., deuxième matinée pour enfants (60 ct.).

Le Corso Ce soir vendredi 2 séances à 19 h. militaires à 21 h. public
Samedi à 20 h. 30 ● Dimanche à 14 h. 30 et 20 h.
DEUX FILMS D'ACTION
Recherché par la police
et
Le mystérieux pilote démasqué
Dimanche 20 h. ● TRAIN 22 h. 36

ETOILE
Ce soir vendredi à **20** *h.* **30**
Demain soir samedi **2 séances**
18 *h.* **50** *militaires,* **21** *h. public*
PROLONGATION DES
Aventures de Marco Polo
avec GARY COOPER et SIGRID GURIE
DIMANCHE à 14 h. et 17 h. pour enfants, et 20 h.
Lundi à 19 h. p. militaires | précises
Reprise du joyeux vaudeville militaire
Famille nombreuse
avec **Bouboule** *dans un double rôle*

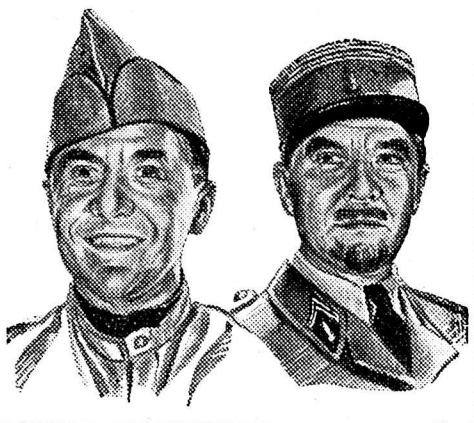

Dimanche seulement séance à 20 h. précises. Fin 22 h. 15. TRAIN 22 h. 36

Ce qui flotte dans l'océan. — Les substances nutritives contenues en état de solution dans l'Atlantique, valent autant que 20,000 récoltes mondiales.

Ces œufs sont-ils véritables ? — Dans une contrée de la Californie, ont été trouvés des fragments d'immenses œufs qu'on croit être ceux de Dinausaures.

ON CHERCHE
JEUNE HOMME
pour travaux de campagne. S'adresser au journal sous chiffres R 821.

A VENDRE sur plante la
récolte
de 15 mesures de céréales, nature : **seigle.** S'adr. au journal sous chiffres R 822.

Pour la Ménagère

La saison de la rhubarbe

Si l'on ne dispose pas en abondance, à l'heure actuelle, de légumes frais ou conservés, la nature nous fournit cependant une précieuse ressource, nous voulons parler de la rhubarbe. Ce produit, très sain, s'offre maintenant en très fortes quantités. Les prix en sont tombés à leur plus bas niveau.

Nos ménagères auront donc tout avantage à mettre à profit l'occasion qui s'offre à elles d'user d'un produit si bon marché. Les possibilités d'en tirer parti sont multiples, et, au moment où l'on manque de fruits et de légumes frais, la rhubarbe contribue à tirer d'embarras la maîtresse de maison soucieuse du bien-être des siens. L'octroi d'une ration spéciale de sucre envisagé pour le mois prochain en vue de la préparation de confitures sera sans doute de nature à favoriser l'usage de la rhubarbe. Nous faisons appel à la collaboration de tous afin de permettre l'utilisation de l'abondante récolte de ce produit.

(O. P.)

QUELQUES RECETTES

Omelette à la rhubarbe. — Cuire jusqu'à mi-tendreté une assiette de cubes de rhubarbe et laisser bien égoutter. Ajouter 3-4 cuillerées de sucre et mélanger à une pâte à omelette ordinaire. Cuire comme de coutume des omelettes minces.

Poudings de semoule à la rhubarbe. — Environ 400 gr. de rhubarbe, 125 gr. de sucre, les trois quarts d'une tasse d'eau, 100 gr. de semoule. Couper la rhubarbe en petits cubes et cuire jusqu'à tendreté avec du sucre et de l'eau. Travailler énergiquement à l'aide du fouet, passer au travers d'un tamis et porter à ébullition. Ajouter la semoule, cuire jusqu'à épaississement et en remplir une forme bien rincée à l'eau froide ou un plat. Démouler après refroidissement et, éventuellement, garnir de crème fouettée.

Avec vos laines usagées
faites des couvertures piquées et sacs de couchage
Nous défaisons vos tricots GRATUITEMENT si vous les faites carder chez nous. Dem. renseignements et prix par la fabrique
Alexandre KOHLER & Cie, Vevey

Lessive automatique
Lesto
avec bon
lave vite et bien.
SAVONNERIE DE VILLENEUVE S.A. VAUD

Enfin le relais ! Une rude course aujourd'hui, une course qui exige un maximum de force et de concentration. — « Déjà reposé ? » — « Presque, et une cigarette me remettra tout à fait. Toutefois, rien de doux, plutôt quelque chose de corsé, de stimulant, en somme ce qu'il faut pour vaincre. La cigarette « Triomphe » est toujours dans ma valise. Elle se compose de tabac Maryland naturel, elle est aromatique et rafraîchissante, qualités qui la rendent indispensable aux sportifs. En outre, elle est dérisoire de bon marché : 50 centimes les m 20 pièces. »
Triomphe
50 Cts.
pour tous ceux qui doivent fournir un effort

LA BOITE Fr. 1.80 (moins la prime) EN VENTE PARTOUT

Roues de brouettes
en fer, livrées dans toutes les hauteurs et longueurs de moyeu, de suite fco. Demandez prix-courant R.
Fritz Bögli-von Aesch
Langenthal 45

Caisse d'Epargne du Valais
SOCIÉTÉ MUTUELLE
Sion
Dépôts et prêts sous toutes formes aux conditions les plus favorables
Les dépôts en Caisse d'Epargne bénéficient du privilège légal

ALLEMAND
ou italien garanti en 2 mois
DIPLÔME
commercial en 6 mois, Emplois fédéraux en 3 mois. Diplômes langues, interprète, correspondant, sténodactylo et secrétaire en 3 et 4 mois. Références.
Ecoles Tamé, Lucerne 4
ou Neuchâtel 4.

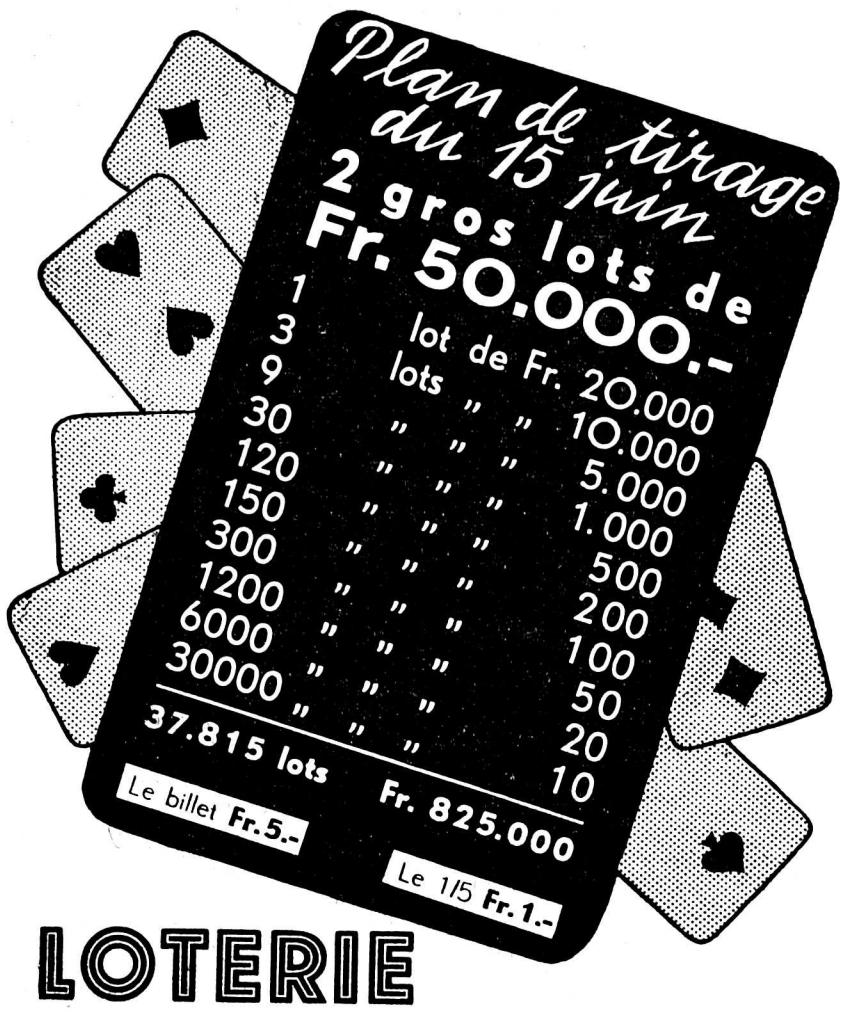

LOTERIE ROMANDE

au profit des œuvres de secours et d'utilité publique pendant la mobilisation

192

SION, Avenue de la Gare — Chèques postaux II c 1800

On demande deux bons

domestiques

connaissant les chevaux. Place à l'année. S'adresser à Alexis GIROUD, marchand de chevaux, Martigny

On cherche un

ouvrier charron

qualifié. - S'adr. chez Alfred Theler, charron, Sierre.

On cherche

pour le 1er juin, pour env. 2 mois,

appartement

de 2 ou 3 pièces meublées, à 900-1000 m. d'alt. Offres avec prix sous chiffres Z. Z. 766 à Mosse-Annoncen, Zurich.

On demande une

Jeune FILLE

de 14-15 ans, pour garder un enfant et aider à de petits travaux. Vie de famille. Gage à convenir. S'adresser au journal sous R 814.

Transports

Pour vos transports, adressez-vous à la Maison

FELLEY FRÈRES

SAXON • *Tél. 6 23 12*

A vendre

Fromage maigre à 90 ct. le kg.

Fromage 1/4 gras Fr. 1.60 le kg.

en pains entiers (10 à 15 kg.) et demi-pain, contre remboursement. - **Laiterie Karthause, Ittingen,** près Frauenfeld (Thurgovie).

Poussette

d'occasion, état de neuf, **à vendre.** S'adresser au journal sous chiffres R 823.

Le principal

C'est favoriser la santé de votre enfant que de bien soigner votre linge. Servez-vous d'une lessive de choix: Persil. Le linge soigné au Persil n'irrite pas la peau, même délicate. De plus, Persil tue les microbes. Demandez notre brochure spéciale „Enfants".

Persil

PF168

Soignez votre linge, prenez du Persil

HENKEL, BALE

Famille tessinoise

cherche à placer garçon de 14 ans pour les vacances d'été, de préférence auprès de famille distinguée, en vue d'apprendre la langue française. Vie de famille exigée. Prière d'envoyer offre détaillée, conditions, à M. **Alfonso Bertolazzi, Tenero** (Tessin). — Préférence serait donnée à famille d'artisans ou instituteur.

On cherche à acheter

vieux lainages tricotés à Fr. 1.- le kg. contre paiement comptant ou Fr. 1.20 contre laine de Schaffhouse, laine de pull-lover, lingerie de lit, Oxford-Croisé, etc.

C. Reinhard-Moser, Tissus-laines, Bienne rue Basse 36

(Envoyez lainages s. v. pl. Demandez échantillons)

Pour la **1re Communion**

Grand choix de *fleurs coupées* bon marché

chez **Jean Leemann,** jardinier-fleuriste, rue de l'Hôpital, **Martigny-Ville.**

POUR FIANCÉS !

Une belle chambre Louis XVI, avec armoire à 2 portes avec glace, à prix avantageux. Buffets de salle à manger en noyer et chêne, buffets de cuisine, lits en bois et en fer, tables, chaises, armoire, cuisinière à gaz et bois, etc. Vente, achat et échange de mobiliers, habits, linges et divers au

Magasin Pouget • Meubles • Martigny-Ville

Abonnez-vous au „Rhône"

Timbres caoutchouc - Imprimerie Commerciale, Martigny

GAGNER

de l'argent n'est-ce pas le rêve de chacun? En collectionnant les timbres du Service d'Escompte vous gagnez à coup sûr

Fr. **5.-** ou Fr. **10.-**

suivant le carnet que vous remplirez. Exigez les timbres-escompte lors de vos achats au comptant.

VOICI LE PRINTEMPS !

Un bon vélo

pour vos promenandes — votre travail. Les meilleures marques suisses: **CONDOR MONDIA, MOTOSACOCHE,** *chez le plus ancien marchand de vélos du Valais* •

GARAGE BALMA MARTIGNY

Joyeuse promenade ! Pourquoi ne seriez-vous pas joyeux puisque vous portez des complets de tissus Schild ? Les étoffes de la Fabrique de Draps Schild S. A. à Berne, sont réputées et avantageuses. Vous obtiendrez les échantillons de tissus pour vêtements de Messieurs, manteaux et costumes de Dames, chez votre couturière, votre tailleur ou directement à la fabrique. Celle-ci accepte en paiement de la laine de mouton et des lainages usagés.

SCHILD

Lames à planchers et plafonds

de la Parqueterie d'Aigle

Charpente - Planches

Bruchez & Bérard - Scieries

Sion, Tél. 2.16.75 — **Riddes,** Tél. 4.14.61

Transports funèbres

A. MURITH S. A. — Tél. 5.02.88

POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE

Cercueils . Couronnes

SION :	**Mariéthod O.,** Vve,	tél.	2.17.71
MARTIGNY :	**Moulinet M.,** . . .	»	6.12.25
FULLY :	Taramarcaz R.	»	6.20.32
SIERRE :	Caloz Ed.	»	5.14.72
MONTANA :	Métrailler R.	»	2.02
MONTHEY :	Galetti & Richard . . .	»	62.51
ORSIÈRES :	Troillet Fernand	»	20
Villette-Bagnes :	Lugon G. . . . (Châble)	»	23

Imprimerie Pillet, Martigny

Feuilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 4

AU BOUT DU FLEUVE

Jean de Lapeyrière

— Oui... avec plaisir, je vous attendrai, avait-elle répondu timidement en se redressant à son tour.

Il l'avait accompagnée jusqu'au bas de l'escalier, puis, tandis qu'elle montait à sa chambre, il s'était dirigé vers le comptoir pour parler au patron.

Quand le soir, après avoir mis en ordre ses affaires, elle était redescendue dans la grande salle qu'éclairaient faiblement des lampes à huile fumeuse, il était revenu de ses courses ; il discutait dans un coin avec quelques cavalleiros. Se séparant aussitôt d'eux, il était venu au devant d'elle.

— C'est fait ! s'était-il écrié. Je vous ai trouvé un cheval sage et doux, une jument pie qui vous plaira certainement... Elle est déjà à l'écurie où Juliâo est en train de la panser. Vous la verrez demain matin.

Elle ne savait comment le remercier. Elle avait l'impression d'avoir perdu tout libre arbitre et d'abandonner sans résistance son sort entre les mains de cet homme. A la suite de l'épreuve qu'elle venait de vivre, elle était encore trop démoralisée pour pouvoir se ressaisir tout à fait ; de plus, une telle force se dégageait de l'allure énergique et décidée de son compagnon qu'il lui inspirait une soumission confiante.

Ils s'étaient réinstallés à la même table et, en attendant qu'on les servît, ils avaient repris leur conversation. Elle ne se rappelait plus exactement ce qu'ils avaient dit, l'un et l'autre ; ils avaient surtout parlé des événements en cours et de l'étape du lendemain, mais, quand elle l'avait quitté, assez tard, pour regagner sa chambre, son compatriote n'était plus tout à fait inconnu pour elle et, déjà, elle sentait combien il lui était sympathique, malgré son extérieur rude et froid et le manque de séduction de son visage hirsute et hâlé.

L'insomnie qui l'avait harcelée jusqu'alors et tenue douloureuse et angoissée tout le long des nuits précédentes, l'abandonna ce soir-là. Elle avait enfin connu le repos et, apaisée dans sa fatigue, elle s'était endormie lourdement, en songeant à lui... comme au rocher rugueux et glacé auquel se raccroche désespérément le naufragé. Ce matin, délassée et ranimée, elle se retrouvait avec une vigueur nouvelle ; il lui semblait qu'elle sortait de convalescence après une longue maladie. Un besoin de remuer, d'agir, de se dépenser réveillait tout son être, avec l'espoir des choses confuses et l'envie soudaine de chanter, impatiente à l'appel magique des prairies, des bois, des fleuves et de la nature farouche qui l'attendaient, dehors, sur la piste de l'aventure...

Elle fut bientôt prête et, l'éternel féminin reprenant le dessus, elle regretta que sa chambre fût dépourvue de tout miroir pour vérifier comment lui allait sa tenue cavalière. Prenant enfin son chapeau, un large feutre gris-clair, elle sortit et descendit à la salle commune de l'auberge. A sa vue, le patron qui conversait sur le pas de la porte avec deux cavaliers cria vers le dehors :

— Capitâo !... La donzella est là...

Les hommes s'écartèrent et elle vit apparaître son compatriote, suivi d'un individu de petite taille, au teint olivâtre. Il s'avança vers elle et lui tendit la main en souriant.

— Bonjour, dit-il. Vous voilà donc équipée pour le voyage ?

D'un rapide regard, il la détailla des pieds à la tête et ne put dissimuler une expression légèrement narquoise. Elle s'en aperçut et s'en inquiéta :

— Ma tenue laisse à désirer, n'est-ce pas ?

— Elle est parfaite... pour tourner un film d'aventures ! railla-t-il. Malheureusement, je crains que cette étoffe élégante n'ait à souffrir des incidents de route.

— Vous croyez ?... fit-elle, désolée et confuse.

— Bah ! ne vous tourmentez pas à l'avance, reprit-il. Si les épines et les buissons commettent des dégâts, vous en serez quitte pour faire quelques reprisages et vous conserverez ensuite ces vêtements rapiécés comme souvenir. Vos bagages sont-ils prêts ?

— Oui, ils sont dans ma chambre. Je vais aller les chercher, si vous voulez ?

— Laissez donc... Juliâo s'en chargera.

Il se tourna vers l'homme qui l'accompagnait et lui commanda en portugais de monter à la chambre de la jeune fille prendre les affaires qu'elle y avait laissées et de les joindre au chargement de leurs mules. Puis, tandis que le vaquero s'éloignait pour exécuter l'ordre, il proposa à Mireille :

— Pendant qu'on va nous préparer le déjeuner, venez voir votre cheval.

Elle sortit avec lui de l'auberge et le suivit sous le large auvent. La place était déserte, maintenant. Seuls, une demi-douzaine d'urubus noirs qui venaient de s'abattre lourdement autour du puits, erraient au hasard en explorant le sol pour assurer leur service de voirie.

Trois chevaux et deux mules étaient attachés aux montants de l'auvent. Le Français s'arrêta devant une jument pie et la désigna à sa compagne.

— Voici votre monture, dit-il. Comment la trouvez-vous ? Naturellement, ces chevaux créoles ne sont pas d'un très beau type, mais, malgré leur petite taille, ils sont très vigoureux et résistants.

— Elle a l'air d'une bonne bête, apprécia Mireille.

La robe blanche et rousse de la jument provoquait son admiration. Elle s'approcha et lui tapota l'encolure d'une main bienveillante. L'animal tourna la tête vers la jeune fille et la regarda d'une façon expressive, sans doute étonnée de la douceur de la main qui la caressait.

Le cheval voisin était un bai brun nerveux, à l'œil vif. Au bruit des voix, il releva fièrement les naseaux et huma l'air, puis se mit à piaffer d'impatience.

— Allons, Real !... lui cria son maître. Sois sage. Nous allons bientôt partir.

Juliâo les rejoignit, chargé des bagages de Mireille Vogière. Il se mit aussitôt en devoir de les répartir entre deux grands sacs de grosse toile.

— Vous ferez bien, maintenant, d'aller déjeuner pendant que Juliâo va seller les chevaux et bâter les mules. La matinée est déjà avancée, il vaut mieux ne pas attendre la grosse chaleur pour nous mettre en route.

Docile, elle revint avec lui dans la grande salle de l'auberge. Le patron les invita à s'asseoir à une table près du comptoir où le déjeuner était servi.

— J'ai déjà mangé, ce matin, à la première heure, annonça à la jeune fille son compatriote en s'installant en face d'elle, mais ça ne m'empêchera pas de recommencer pour vous tenir compagnie.

(A suivre.)